

L'enquête menée l'an dernier sur la fiscalité a démontré clairement que le système actuel est injuste, inefficace et injustifiable, surtout lorsqu'on songe aux milliards de dollars de dégrèvements fiscaux accordés aux sociétés. Le président Reagan et les républicains au Congrès américain ont présenté une réforme fiscale qui augmente l'impôt sur les sociétés de 120 milliards de dollars tout en réduisant les impôts personnels. Nous pourrions également effectuer au Canada ce genre de réforme fiscale équitable.

Nous devons nous engager à lutter vraiment contre la pauvreté afin de la faire disparaître de notre pays avant la fin du siècle. Nous devons prendre des mesures au lieu de nous contenter de faire des études et des discours pour éviter qu'une aussi grande part de la richesse de notre pays ne soit plus monopolisée par quelques cartels irresponsables.

[Français]

Monsieur le Président, on a besoin d'un vrai engagement en ce qui a trait à l'égalité économique des femmes dans notre pays, pas simplement des paroles, pas simplement une législation inefficace qui ne va pas réellement toucher la situation des femmes au travail, mais la vraie égalité pour les femmes comme engagement appuyée sur la loi du Canada envers les femmes de notre pays.

[Traduction]

A mon avis, il faut réaliser une vraie démocratie économique. Il est temps que nous abandonnions nos méthodes du XIXe siècle pour organiser le monde du travail et faciliter les relations entre la direction ou les employeurs et les employés. Lorsque je parle aux travailleurs, je leur demande si leur employeur les tient au courant de ce qui se passe, s'ils connaissent la situation dans laquelle se trouve l'entreprise, la société ou le ministère qui les emploie. Je leur demande si on leur confie des responsabilités, s'ils participent aux décisions dans leur travail. Dans la grande majorité des cas, on me répond par la négative. Nous approchons du XXIe siècle, et pourtant, on continue de diriger les affaires au Canada comme si on était encore au XIXe siècle.

Nous nous trouvons dans une position concurrentielle très difficile, non seulement avec nos amis les Américains, mais avec le Japon, Taiwan, la Corée et tous les autres pays. Nous avons besoin des talents, de l'intelligence, de l'ingéniosité et de l'engagement de tous les Canadiens pour nous lancer maintenant dans cette bataille de la concurrence afin de conserver un niveau de vie élevé dans notre pays, de réaliser les autres priorités dont j'ai parlé et de garantir la démocratie, et pas simplement sur le plan social et politique. Lorsqu'on réduit le pouvoir concentré des grandes sociétés, on le redonne aux hommes et aux femmes qui ont fait la grandeur du Canada. Cet engagement envers la démocratie économique est extrêmement important.

Je voudrais conclure en déclarant qu'il est possible d'apporter une autre modification au discours du trône. Mon parti partage mon opinion à propos de plusieurs des thèmes que j'ai développés. C'est pourquoi je veux proposer, appuyé par le député de Kamloops—Shuswap (M. Riis), que soit ajouté à l'Adresse la motion suivante:

Que la Chambre regrette que le gouvernement ait omis de faire preuve de leadership en ce qui concerne les principales questions de justice sociale qui affectent le Canadien moyen, y compris la nécessité de prendre des mesures dans le but de mieux protéger les femmes battues, une promesse de légiférer des

L'Adresse—M. Cassidy

prestations calculées au prorata pour les travailleurs à temps partiel, dont les femmes constituent la majorité, le refus de fixer un niveau de chômage plus bas au Canada et de chercher à l'abaisser et qu'il ait omis de chercher à instaurer une réforme fiscale sérieuse qui mettrait fin à l'inéquité, à la complexité et à la non-imputabilité du régime actuel.

Je demande à tous les députés d'appuyer ma proposition pour que cette modification soit apportée à l'Adresse en réponse au discours du trône, car elle concerne des questions prioritaires qui, à notre avis, ne peuvent attendre jusqu'en 1988 ou 1990, mais dont il faut s'occuper dès maintenant.

M. le vice-président: Je me réserve quelques instants pour décider de la recevabilité de cet amendement. Le député de Don Valley-Est (M. Attewell) a la parole pour poser des questions ou faire des observations.

M. Attewell: Monsieur le Président, je voudrais examiner quelques points que le député d'Ottawa-Centre (M. Cassidy) a soulevés. Le député n'est pas sans savoir que les discours du trône sont toujours en soi thématiques. Ils ne peuvent tout préciser. J'espère que le député s'en rend compte. Je suis très fier des déclarations très progressistes que contient le discours du trône. Je voudrais citer ici quelques mesures qui viennent démentir, je crois, plusieurs choses que le député a dites.

La réforme fiscale se fait attendre depuis longtemps au Canada. Le gouvernement va s'attaquer à certaines des questions dont a parlé le député en matière d'équité. J'espère que nous allons pouvoir abaisser les paliers d'imposition. Je sais que nous pouvons mettre un terme à certaines injustices. Le ministre des Finances (M. Wilson) a déjà pris des mesures importantes à cet égard. Toutefois, ce ne sont pas là des choses à l'égard desquelles nous pouvions être très précis dans le discours du trône.

Il reste beaucoup à faire en ce sens, mais ce ne sera pas facile. Je ne suis pas sûr de la stratégie exacte à adopter. Cela pourrait se faire en deux étapes. Toutefois, nous, de ce côté-ci de la Chambre, nous engageons fermement à réduire le fardeau fiscal des Canadiens moyens. Une partie de ce fardeau sera transféré des particuliers aux sociétés. Des mesures importantes ont déjà été prises pour faire disparaître certaines échappatoires.

En ce qui concerne la réforme de la réglementation des institutions financières, le député sait, pour avoir été membre suppléant du comité des finances et des affaires économiques, que celui-ci a déjà procédé à un examen très approfondi de cette réglementation. Je suis persuadé que des modifications très progressistes seront bientôt apportées dans ce domaine.

La concentration des entreprises est un sujet dont j'ai parlé à un certain nombre de reprises. Je partage certaines des inquiétudes du député mais contrairement à lui, je ne suis pas pessimiste quant aux mesures que prendra le gouvernement. Il sait qu'il y a quelques mois à peine, nous avons fait adopter une nouvelle loi sur la concurrence que l'on attendait depuis des décennies. Il existe maintenant un tribunal qui se chargera des décisions excessives limitant la concurrence sur le marché.

• (1230)

J'accorde toutefois quelque crédit au député et je reconnais avec lui que notre gouvernement devra aller plus loin car au Canada, quelque 32 familles contrôlent d'immenses richesses, d'où la nécessité d'un mécanisme pour nous assurer qu'elles n'abuseront pas de leur pouvoir.